

Paris, le 10 décembre 2008.

**Recommandation AFEP-MEDEF sur le gouvernement d'entreprise et
la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées**

Veolia Environnement a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées et estime que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

La direction générale proposera au conseil d'administration de Veolia Environnement qui se réunira le 7 janvier 2009 de confirmer que la Société se conforme à ces recommandations et que le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfèrera Veolia Environnement pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce à compter de l'exercice en cours, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

Cette délibération fera l'objet d'un communiqué de presse au titre de l'information réglementée diffusé à l'issue de la réunion du conseil d'administration.

Les dispositions complémentaires qui seraient, le cas échéant, arrêtées par le conseil d'administration, seront détaillées dans le document de référence de Veolia Environnement relatif à l'exercice 2008.

Ce communiqué est disponible sur le site Internet de Veolia Environnement à l'adresse www.veolia-finance.com, dans la rubrique « Information réglementée ».

SIEGE SOCIAL

36-38, avenue Kléber - 75799 PARIS Cedex 16 – France

Tél. : 33-1 71 75 00 00 – Fax : 33-1 71 75 10 45

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2.362.682.240 € - 403 210 032 RCS PARIS